Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: - (2011)

Heft: 2

Artikel: La Force pour imposer la Paix?

Autor: Vautravers, Alexandre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-514533

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

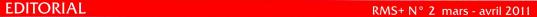
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

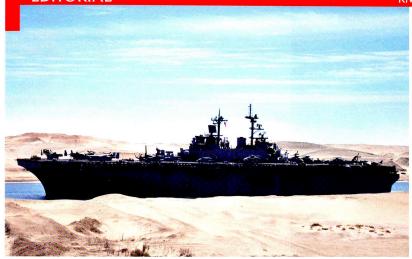
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch





Le navire d'assaut américain USS Kearsarge (LHD-3) franchissant le canal de Suez pour entrer en Méditerranée, prendre part aux opérations au-dessus de la Libye. Photo © US Navy.

Editorial

La Force pour imposer la Paix ? Lt col EMG Alexandre Vautravers

Rédacteur en chef, RMS+

l'année 2011 devait être celle du l'initiative sur les armes et de la réforme de l'armée. Le 13 février, le peuple a nettement rejeté un texte dont les objectifs visés – lutter contre la violence domestique et les suicides - n'auraient pas été atteints, le texte fût-il appliqué à la lettre. Le débat a tourné à une véritable guerre de désinformation, abusant de stéréotypes et frisant la carricature. Derrière ce texte, il fallait clairement lire la fin du système de milice et des cours de répétition.

C'est de ce modèle – et non de la politique de sécurité ou des intérêts de la Suisse - qu'il est question aujourd'hui, dans l'optique de réduire les coûts et/ou les prestations. Attendons-nous donc à des duels de chiffres : pourcentages d'aptitude, nombre et modalités de service, taux de disponibilités, crédits et budgets... Car ce sont bien les moyens qui dimensionnent les prestations, et non les besoins qui déterminent les montants.

Il est alors frappant de voir que ce débat cyclique, helvétique, est à peine bousculé par l'actualité. Les vases ne communiquent plus. Or en quelques mois, deux gouvernements sont tombés —celui de Zine el-Abidine Ben Ali, président de la Tunisie pendant 23 ans, 2 mois et 2 jours— et Hosni Moubarak —président égyptien depuis 29 ans, 3 mois et 27 jours... Et maintenant, peut-être, au tour de Mouammar Kadhafi -41 ans et 8 mois à la tête de la Libye- ou de Bachar el-Assad -10 ans et presque 10 mois, auxquels il faut ajouter les 29 ans de règne de son père...

Or qu'est-ce qui a changé ces derniers mois ? Ces changements sont-ils réversibles ? Changent-ils, pour nous, la donne sécuritaire ?

Tout d'abord, le « Printemps arabe » a été motivé par des rancœurs plus socio-économiques que liées aux droits de l'Homme. Il s'est agi de partage des richesses et de la croissance, du refus d'une économie de privilèges et d'arbitraires, davantage qu'une volonté de représentation, dans des pays où la tradition politique n'est parfois qu'embryonnaire.

Ensuite, l'exemple des soulèvements et des mécontentements s'est propagé comme une traînée de poudre, par la force des images et de la rumeur. Dans chaque pays, il s'est agi d'imiter ou de tenter d'obtenir, ici aussi, ce que d'autres ont semblé avoir réussi - même si les conditions et les revendications sont fort différentes, en Syrie ou à Bahreïn par exemple.

Le risque de voir ces révolutions confisquées par les courants conservateurs et intégristes est bien réel. L'appareil d'Etat tunisien s'est volatilisé, celui de l'Egypte est aujourd'hui bien timide face aux invectives des Frères musulmans. Il est désormais difficile d'échapper à un cercle vicieux qui vaut désormais d'être mis au ban de la Communauté internationale, sans soutiens financiers, donc condamné à voir le mécontentement intérieur grandir, le pouvoir central s'affaiblir... Les appels à la démocratie et aux élections représentent donc, dans les tous prochains mois, un risque élevé de récupération – les seuls partis constitués étant ceux du pouvoir d'antan ou des islamistes, voire de leurs satellites.

Quant aux réactions internationales, elles peuvent aussi surprendre. Une administration américaine visiblement dépassée par les situations, tiraillée entre ses idéaux et ses intérêts; un président débordé par sa ministre des Affaires étrangères, qui annonce le début des frappes aériennes depuis le Brésil, où il est en train d'évoquer les Jeux olympiques de 2016 – on ne pourra pas reprocher au Président Obama de ne pas avoir été visionnaire...

Et puis, une Communauté internationale divisée, mais dont la faiblesse du Secrétaire général de l'ONU a pourtant permis de substituer au Chapitre « Six et demi » -c'est-à-dire le maintien de la Paix- un nouveau Chapitre « Sept et demi » d'ingérence humanitaire et politique. Peu importe la neutralité, la souveraineté et le droit, les liens, la taille des Etats : en Libye ou en Côte d'Ivoire, la fin semble donc justifier les moyens.

BIBLIOTHEK A+V 16. Mai 2011